Association des Collectifs Enfants, Parents, Professionnels de la Région Île de France – ACEPPRIF
120, rue des Grands Champs - 75020 Paris
Tél. : 01 40 09 60 60
E-mail **:** acepprif@acepprif.org

TARIFICATIONS SOCIALES SUPPLEMENTAIRES : RELAIS GESTION ACEPPRIF

Thématique	Détail de la prestation	Tarif TTC	Fréquence
Registre du personnel	Mise à jour du registre	12 euros	31/12 de l'année
Sylaé	Remplissage et transmission des tableaux de suivi des contrats aidés, sur le portail Sylaé	21 euros l'unité	Tous les mois
Stagiaires	Calcul des gratifications de stagiaires et émission des d'un bulletin	21 euros l'unité	Tous les mois
Contrat de travail à durée indéterminée ou déterminé classique + Déclaration Préalable A l'Embauche (DPAE)	Préparation du contrat de travail et établissement de la Déclaration Préalable A l'Embauche (DPAE)	60 euros l'unité	Quand cela se présente
Contrat de travail : avenants	Aide à la rédaction des avenants	28 euros de l'heure	Facturé au temps passé
Déclaration Préalable A l'Embauche - (contrat de travail établit par la crèche)	Etablissement de la Déclaration Préalable A l'Embauche (DPAE)	15 euros l'unité	Quand cela se présente
Rupture conventionnelle	Préparation du courrier, calendrier, traitement administratif, saisie et dépôt du Cerfa	60 euros	Quand cela se présente
Rupture conventionnelle	Simulation financière de la rupture	15 euros	Quand cela se présente
Prévoyance (Chorum mutex…)	Montage et suivi des dossiers d'arrêts maladie auprès de la caisse de prévoyance*	28 euros de l'heure	Facturé au temps passé par dossier
Mutuelle	Affiliation et résiliation à la caisse de mutuelle complémentaire santé*	15 euros	A l'arrivée et au départ de chaque salarié

- **Identifiants d'accès à l'espace employeur à nous faire parvenir**

TARIFICATIONS COMPTA SUPPLEMENTAIRES A PARTIR DU 01 MARS 2023

Thématique	Détail de la prestation	Tarif TTC	
Budget prévisionnel	Accompagnement à la rédaction du BP	96 euros la demi-journée	1 ou 2 demi-journées entre les mois d'octobre et de novembre

Toute mission non-indiquée ci-dessus fera l'objet d'un échange préalable. Si l'Acepprif pourra y répondre favorablement, cette mission fera l'objet d'une facturation au temps passé.

Tarifs en vigueur au 1er mars 2023